

Le ministre de la Justice (M. Crosbie) et le solliciteur général (M. Beatty) auraient mieux fait de faire enquête et d'arrêter ceux qui ont attaqué ces citoyens canadiens.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

L'INDEXATION DES PENSIONS—L'ANNONCE DE LA PRÉSENTATION DE MESURES LÉGISLATIVES

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a tenu une autre promesse. Hier, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) a annoncé que le gouvernement rendrait public, cet automne, un projet de loi concernant les pensions de retraite. Les engagements passés seront respectés à la lettre, et on ne touchera pas aux avantages acquis avant la date d'entrée en vigueur des modifications.

● (1410)

Les membres de la Fonction publique, de la GRC et des Forces armées qui ont payé un supplément, afin que leur pension soit indexée toucheront une pension pleinement indexée en vertu d'une sorte de clause des droits acquis. On garantira aux employés actuels l'indexation de leur pension pour les années de service accumulées avant la date d'entrée en vigueur des modifications. Les pensions ne seront plus indexées d'office.

Le gouvernement nommera un nouveau conseil de gestion des pensions formé de 14 personnes, afin de permettre aux employés et à l'employeur d'administrer conjointement le régime de pensions de la Fonction publique de façon judicieuse. Les députés conservateurs d'un bout à l'autre du pays ont déployé beaucoup d'efforts, afin de tenir cette promesse. Cette annonce est une bonne nouvelle non seulement sur le plan politique, mais également sur le plan commercial.

* * *

[Français]

LES FEMMES

LA SUBVENTION DES ORGANISMES FÉMININS

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je voudrais signaler la rencontre d'urgence entre le secrétariat d'État et les organismes féminins subventionnés par le programme ayant trait à la promotion de la femme.

Les objectifs de cette rencontre sont de faire part au ministre des préoccupations des organismes féminins face au financement car, depuis quelques mois, plusieurs problèmes se sont posés.

Parmi les groupes qui ont eu des difficultés, notons la Fédération des femmes du Québec, les Cahiers de la femme, le Centre des femmes de Pictou et le Centre de ressources des femmes de Port Alberni.

Je sais que des députés conservateurs sont intervenus pour bloquer des chèques. Je sais aussi que des dossiers approuvés par les agents de projets du secrétariat d'État traînent depuis des mois sur le bureau du ministre. Les interventions à caractère politique n'ont jamais été aussi nombreuses dans le domaine des subventions des groupes féminins.

Article 21 du Règlement

Monsieur le Président, il est temps que le gouvernement conservateur fasse son examen de conscience pour ce qui est du financement des groupes de femmes, et ces femmes sont ici pour l'y aider.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA RÉUNION PROCHAINE DU CABINET EN SASKATCHEWAN

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, les vacances d'été commencent d'un bon pied pour les Canadiens de l'Ouest. Les habitants de Saskatoon sont ravis d'apprendre que le premier ministre (M. Mulroney) et les principaux ministres de son Cabinet se rendront dans cette ville pour assister à la réunion du comité des priorités et de la planification qui doit avoir lieu du 2 au 4 juillet.

Pendant la campagne électorale de 1984, le premier ministre s'est engagé à ramener l'ouest du Canada dans le giron du gouvernement fédéral, après une vingtaine d'années d'abandon. Il a nommé 12 ministres de l'Ouest dans son Cabinet et organisé à Regina la première conférence des premiers ministres du nouveau gouvernement. La réunion du comité de la planification et des priorités est un autre indice très clair que les Canadiens de l'Ouest comptent aux yeux de ce gouvernement et qu'ils peuvent également compter sur lui.

Mes électeurs attendent impatiemment de rencontrer le premier ministre et les ministres de son Cabinet à Saskatoon la semaine prochaine. Ils savent que les points de vue et les préoccupations dont ils feront état seront entendus. Nous avons vu quels dégâts avaient causés les préjugés régionaux des libéraux. Au nom de Saskatoon-Est, je remercie le premier ministre d'avoir mis un terme à ces préjugés et d'avoir redonné de l'importance à l'ouest du Canada.

* * *

PETRO-CANADA

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION SUR LES PRATIQUES RESTRICTIVES DU COMMERCE

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je tiens à signaler à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) le rapport de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce et les recommandations qu'elle a faites concernant Petro-Canada. Elle a tout d'abord établi bien clairement que Petro-Canada devrait servir d'instrument de politique publique, contrairement à ce que croit le gouvernement actuel.

Le gouvernement dit qu'il faut favoriser la concurrence. La Commission a déclaré que le gouvernement tenait l'occasion de faire précisément cela dans le secteur pétrolier par le truchement de Petro-Canada. Elle recommande que Petro-Canada ne fasse pas de discrimination à l'endroit des distributeurs indépendants, qu'elle cesse de refuser de vendre des stations-service aux concurrents et qu'elle mette fin aux prix excessifs. Elle invite aussi le gouvernement à instituer un comité parlementaire chargé d'examiner la situation de Petro-Canada tous les cinq ans.